

14 juillet 1996 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé aux armées, sur la réforme de l'armée, la suppression du service national et la restructuration des industries d'armement, Paris le 14 juillet 1996.

Officiers, sous-officiers, officiers marins, militaires du rang, de la gendarmerie, des armées de terre, de mer, de l'air et personnels civils de la Défense.

- Nos armées et notre industrie de défense s'engagent aujourd'hui dans une réforme de très grande ampleur. Vous en connaissez les principales orientations que j'ai présentées à la Nation le 22 février et le 28 mai derniers.

- La loi de programmation militaire que vient d'adopter le Parlement en fixe le cadre et en détermine le calendrier et les conditions d'exécution.

- Cette réforme globale de notre système de défense accompagne et complète la redéfinition de nos choix stratégiques qu'imposait le nouveau contexte international. La fin de la guerre froide, la construction européenne et l'évolution des armements et des formes de conflit modifient profondément les besoins de sécurité de notre pays.

- L'adaptation de notre posture nucléaire, l'affirmation de l'identité européenne de défense au sein d'une Alliance atlantique renouvée et un engagement résolu contre la prolifération des armes de destruction massive et pour un contrôle accru des armements sont les principaux axes que j'ai fixés à notre politique de défense.

- La professionnalisation des forces, la modernisation de leur équipement et la restructuration des industries d'armement donneront, aux armées et à la gendarmerie, les moyens de mieux assurer la protection de notre population et du territoire national et de préserver le rayonnement de la France dans le respect de ses obligations internationales.

- Parallèlement, à partir de 1997, les nouvelles formes du service national entreront progressivement en vigueur dans les conditions que fixera, à l'automne, la Représentation nationale.

- Cette restructuration complète de notre appareil de défense entraînera, pour beaucoup d'entre vous, des contraintes nouvelles que je n'ignore pas.

- Leur mise en oeuvre sera progressive, répartie sur plusieurs années. Les dissolutions ou réductions d'effectifs feront naturellement l'objet d'un accompagnement social dont le contenu vous a déjà été communiqué par le ministre de la défense qui vous annoncera dans quelques jours le plan des restructurations militaires des trois prochaines années.

- Dans cette période de grand changement, la Nation attend de vous que soit maintenue au mieux la capacité opérationnelle de nos unités et que soit améliorée, autant que possible, la productivité de nos industries d'armement.

- Vous avez démontré, au cours des derniers mois, en Bosnie, en Afrique et au Moyen-Orient, comme sur le territoire national, votre compétence et votre détermination.

- J'attends de vous que ces réformes, essentielles pour la sécurité de notre pays, soient mises en oeuvre résolument.

- Je veillerai, pour ma part, à ce que vous ayez les moyens de remplir vos nouvelles missions et de réussir ces nécessaires transformations dont dépend la sécurité future de notre pays.

- Vous avez toute ma confiance.\